Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 81 (1930)

Heft: 10

Rubrik: Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qu'aux chemins par le «RACO». Les ventes sur wagon, ou bois rendu au chantier, ne sont, par contre, pas pratiquées au Jorat.

Les frais de culture et d'entretien de chemins frappent par leur pourcentage élevé. Il convient de dire que nous sommes en pleine période de dépenses pour ces deux chapitres : d'une part, il y a beaucoup de peuplements qui traversent l'âge des éclaircies coûteuses et, d'autre part, notre réseau de chemins est en pleine période d'adaptation au transport par camions. On peut donc considérer comme provisoires et exagérées les proportions de 13 et 22 % qui figurent aux cultures et à l'entretien des chemins.

Le rendement des pépinières est légèrement déficitaire, soit 1241 fr. aux recettes, et 1416 fr. aux dépenses, ce qui tient au niveau assez bas du tarif officiel de vente des plants. Ce tarif ayant un but plus sylvicole que commercial, pareil résultat n'est pas étonnant.

Ces réserves faites, l'exemple-type du Jorat donne une idée juste de la répartition des recettes et dépenses dans une forêt du plateau vaudois. Pour le Jura et les Alpes, il faudrait s'attendre à une compression sur les cultures et les chemins, mais à une augmentation sur les exploitations.

S. Combe.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Réunion annuelle de la Société forestière suisse, dans le canton de Lucerne, en septembre 1930.

Celui qui a le plaisir de pouvoir relater ici les péripéties de cette dernière assemblée, en est déjà à sa troisième réunion de notre Société dans le canton de Lucerne. A celle de 1897, il eut l'honneur de fonctionner comme secrétaire français. Voilà qui n'est pas pour le rajeunir! Mais il s'empresse d'ajouter qu'il a éprouve, cette fois à nouveau, grande joie à se retrouver parmi les forestiers lucernois et qu'il a beaucoup joui de la cordiale hospitalité de la reine du Lac des Quatre-Cantons.

Ce fut sans doute le cas aussi de ceux, très nombreux — environ 140, au total — de nos sociétaires accourus à l'invitation du comité local lucernois, présidé par M. J. Frey, président du Conseil d'Etat.

Le dimanche 14 septembre, au cours de la séance administrative ouverte à 16 h., dans la salle du Grand Conseil, de nombreuses affaires sont examinées dont il sera question ici plus tard, au procès-verbal des délibérations : rapport présidentiel, reddition des comptes, budget 1931, etc.

La pièce de résistance fut le rapport présenté par M. Th. Weber, inspecteur forestier en chef du canton de Zurich, sur « l'estimation de la valeur du sol dans les expropriations forestières ». Le rapporteur a su présenter sur ce sujet, complexe et controversé, un exposé clair et logique qui fut très applaudi et dont les conclusions ont été admises sans modification.

Il avait été prévu, pour la soirée, une réunion familière au Kursaal. L'ordre du jour de l'assemblée générale du lundi matin, 15 septembre, était un peu surchargé. Il fallut toute l'énergie et l'adresse du président, M. Frey, pour en venir à bout. Ce fut, il est vrai, au prix de la renonciation à toute discussion sur les sujets traités.

M. le conseiller d'Etat Frey ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux forestiers suisses dans son canton. Après quoi, il brosse un raccourci fort intéressant des conditions forestières et agricoles de Lucerne. Ce canton occupe en Suisse une situation spéciale : il est celui dans lequel — Genève excepté — la part de la forêt privée est la plus forte (74,1 %). Vers la fin du dernier siècle, la forêt domaniale y était quasi inconnue. Or, depuis environ 50 ans, l'Etat a déployé un zèle magnifique pour l'achat de terrains en montagne et leur boisement. Si bien qu'aujourd'hui l'Etat de Lucerne possède une étendue de forêts domaniales = 1664 ha. Cela equivaut à 4,7 % de l'étendue boisée totale. Ce taux est légèrement supérieur maintenant au taux moyen de la forêt domaniale en Suisse (4,6 %). On applaudit beaucoup à ces intéressantes communications.

Le premier conférencier est M. le Dr F. Fankhauser, membre d'honneur, qui porte allègrement ses 81 ans. Avant de lui donner la parole, M. le président Frey adresse au vigoureux octogénaire, une des gloires de notre société, un aimable compliment auquel l'assemblée applaudit avec enthousiasme. M. Fankhauser avait choisi ce sujet: « Quelques données sur nos trois aunes. » Il le traite avec sa compétence coutumière. Et l'on devine qu'il fut écouté avec une religieuse attention. De beaux et nombreux clichés viennent augmenter la valeur de ce bel exposé.

Le second conférencier ne fut pas moins applaudi. Le jeune inspecteur de l'arrondissement forestier de l'Entlebuch, M. Isenegger, s'était donné comme tâche d'orienter ses auditeurs sur cette région, au point de vue géologique et forestier. Il le fait dans un exposé qui dura $1\frac{1}{2}$ h. et dont on a beaucoup admiré la belle ordonnance et l'impeccable documentation. Nous aurons garde de manquer de tresser une couronne aussi à M^{me} Isenegger, l'aimable collaboratrice de son mari dans la préparation et la présentation des clichés. Ceux-ci, en très grand nombre, ont excité l'admiration générale.

Ces deux conférences sont suivies de trois communications.

La première, de M. l'inspecteur général *Petitmermet*, sur les résultats actuels — fort encourageants — des études en Suisse sur la carbonisation du bois.

La deuxième, de M. Henne, inspecteur forestier fédéral, sur les mesures prises en vue de l'installation, à Berne, d'une sécherie fédérale, laquelle est prête à fonctionner.

La dernière est de M. Felber, inspecteur forestier fédéral, au sujet de l'enquête sur la consommation en Suisse des bois de service.

L'assemblée admet 12 nouveaux sociétaires, décide que la réunion de 1931 aura lieu dans le Valais, après quoi elle procède à la nomi-

nation d'un membre du comité, comme successeur du regretté M. Conrad, inspecteur forestier à Berthoud, auquel cette charge avait été confiée l'an dernier et que la mort, hélas, nous a prématurément repris.

Seul proposé, M. G. Winkelmann, inspecteur forestier à Courtelary (Berne), est nommé, sans opposition.

A 11½ h., l'ordre du jour de cette laborieuse séance étant épuisé, on se met à table pour un repas décidément bien gagné. C'est dans la salle à manger de l'Hôtel du Lac. L'Etat et la ville de Lucerne sont représentés et le premier a l'amabilité d'offrir un vin d'honneur, un « Yvorne » de choix. M. le conseiller d'Etat Schnieper salue, au nom des autorités cantonales, et souhaite la bienvenue aux forestiers suisses. Notre président, M. Graf, lui répond. On entend encore M. Meyer-Rusca, un sociétaire zurichois parmi nos plus fidèles, un ami que les forestiers voient toujours avec grand plaisir.

Après ce repas — fort bien servi — le programme prévoyait une course en bateau sur le Lac des Quatre-Cantons. Quelle jouissance qu'une telle promenade nautique quand le temps est beau et qu'un gai soleil fait ressortir les splendeurs multiples de cette région si favorisée de notre pays! Hélas! le soleil nous a faussé compagnie et c'est Pluvius, tout au moins à l'aller, qui fut de la partie... On fait cependant bonne mine à mauvais jeu. Et l'on s'applique à pénétrer les secrets des phénomènes géologiques qui ont présidé à la formation et à la superposition des sols que baigne le lac ou qui se dressent le long de ses rives. La chose devient facile quand on a pour guide M. le Dr Bachmann, le savant professeur de sciences naturelles au gymnase de Lucerne. Ce fut, sur place, une instructive et captivante leçon de géologie.

Cette deuxième journée s'achève au « Löwengarten », où le nombreux *Chœur d'hommes* de Lucerne, magnifiquement en voix, nous régale de quelques chœurs d'une exécution impeccable.

Le mardi, 16, était réservé, suivant l'usage consacré, à l'excursion principale. Le comité local eut la main heureuse en choisissant, à proximité de Lucerne, quelques forêts appartenant à la Corporation de la ville et intéressantes à plusieurs titres. Ce sont celles s'étendant sur le flanc nord du Pilate, à l'ouest du village de Kriens, et dont l'hôtel bien connu d'Hergiswald occupe le centre.

On y put voir de magnifiques travaux de défense contre les torrents, puis plusieurs cantons forestiers dénotant une gestion très entendue et chez laquelle on constate, avec plaisir, un réel souci de respecter le côté esthétique. Ajoutons que, ce jour-là, fort heureusement, le temps fut charmant. Très instructive, cette excursion fut aussi fort agréable.

De confortables auto-cars transportent, de bonne heure, les congressistes, par Kriens, jusqu'à Holzerbödeli (alt. 700 m), une clairière aux bords du torrent du *Renggbach*. C'est l'endroit qu'avait choisi l'un des directeurs de l'excursion, M. *Spieler*, inspecteur forestier de

l'arrondissement de Lucerne, pour exposer l'historique des ravages causés par ce torrent dévastateur et des mesures prises pour l'éteindre.

Exposé très complet, dont on a beaucoup admiré la belle clarté. Il ne saurait être question ici d'entrer dans les détails. Bornons-nous à ces quelques données: le bassin de réception du Renggbach et de ses affluents mesure 12,9 km². Le taux de boisement s'élève à 74 %. On lutte depuis longtemps contre les débordements de ce gênant voisin, recourant à tous les systèmes appliqués en pareil cas: digues, barrages, seuils et, enfin, le reboisement. Dans la gorge même, on a admis quatre types de barrages: en maçonnerie à mortier, en maçonnerie sèche, une combinaison des deux, puis barrages mixtes en bois et en maçonnerie sèche. La planche hors texte, en tête de ce cahier, permettra de se faire une idée de ces types. Aujourd'hui, la tendance est de réduire au strict nécessaire les défenses le long de la gorge et de vouer les plus grands soins à l'assainissement et au reboisement du bassin supérieur de réception.

L'importance des travaux de défense contre le Renggbach ressort du chiffre que voici : le dernier projet établi en 1913, et complété en 1921, prévoit une dépense totale de 1.665.000 fr.; on touche à son achèvement.

Nous ne voudrions pas quitter ce torrent du Renggbach sans évoquer la mémoire d'un forestier distingué, M. K. von Moos, chez lequel nous eûmes le plaisir, en 1890, de faire, pendant les vacances scolaires d'été, un stage à titre bénévole. M. von Moos, qui alors gérait les forêts de la Corporation de Lucerne, eut à s'occuper beaucoup de la construction de barrages; il le fit avec la plus réelle compétence. J'eus souvent le plaisir de parcourir les forêts de la région sous l'aimable direction de cet excellent sylviculteur.

Après avoir côtoyé le Renggbach sur une partie de son cours et admiré comme il convient les travaux que la science de l'ingénieur y a accumulés en nombre impressionnant, nous rentrons dans la forêt.

Il s'agit d'une partie du domaine forestier de la Corporation de Lucerne et c'est son administrateur actuel, M. l'inspecteur forestier Bucher, qui devient notre cicérone.

M. Bucher oriente sur l'étendue de ces boisés, les particularités de leurs conditions d'accroissement et de leur traitement. Il le fait dans une langue claire et élégante et l'on ne peut s'empêcher de constater que, décidément, à Lucerne, MM. les forestiers sont gens fort éloquents. C'est à rendre jalouse la corporation des professeurs!

L'ensemble des forêts de la ville de Lucerne mesure 1264 ha, dont 401 ha appartiennent à la commune d'habitants, 754 à la commune corporative et 109 à la commune bourgeoisiale; l'étendue improductive s'élève à 89 ha.

De l'excellent « guide » publié pour cette excursion, nous extrayons encore ces données : toutes ces forêts sont aménagées en haute futaie; les résineux y sont fortement dominants (dans les exploitations faites de 1920—1924, par exemple, la part des résineux s'est

élevée à 93 %). Depuis 1819, leur gérance a toujours été confiée à un technicien.

De 1920 à 1929, les exploitations ont oscillé entre 5,1 et 5,5 m³ par ha et la part des bois de service entre 60,6 et 70,0 % (1929).

Le rendement net (impôts non compris) par ha, de 90,70 fr., dans la période 1920—1924, est tombé à 71,80 fr. pendant celle de 1925—1928; il s'est relevé, en 1929, à 84 fr.

Le traitement de ces boisés a varié au cours des temps, on le conçoit sans autre. Il a suivi les fluctuations des idées professées à ce sujet par les forestiers. Rien là de neuf, au demeurant. Pareilles fluctuations ont marqué de leur empreinte les forêts de presque toutes nos régions.

Jusque vers 1835, c'est le jardinage qui fait règle. Puis, vint le règne de la coupe rase qui, jusqu'en 1900, put exercer ses néfastes effets et sa malfaisance dans ces forêts de montagne. Elle n'a disparu définitivement que vers la fin de la première décennie de ce siècle. Dès lors, ce système barbare, si mal adapté aux boisés de nos régions montagneuses, a été remplacé par le jardinage et les coupes successives à caractère jardinatoire. L'éclaircie par le haut et l'éclaircie jardinatoire ont fait aussi leur entrée dans ces forêts, de même la méthode du contrôle. Les excursionnistes ont eu, ce jour-là, le plaisir de constater que tout est mis en œuvre pour les rendre productives autant que faire se peut. Dans les divisions parcourues (9, 8, 6, 4, 3, 2), ils ont pu admirer des bois de belle venue, longs, parmi lesquels l'épicéa prédomine, des groupes de rajeunissement pleins de promesses. Ils ont pu se convaincre que, malgré les difficultés provenant de la configuration tourmentée du sol, rien n'est négligé pour améliorer les dévestitures. Bref, ils eurent cette satisfaction que l'on éprouve à parcourir un domaine forestier administré avec compétence et entendement. On devine que le propriétaire est amoureux de ses bois, ne néglige rien et sait leur accorder les dépenses qui s'imposent.

Vers 10½ h., la colonne débouche, par un gai soleil, à Neualp (1040 m alt.), d'où l'œil plonge sur le lac, Lucerne et les riantes campagnes qui l'entourent. Des tables ont été dressées, sur lesquelles apparaît bientôt une plantureuse collation. Décidément, la Corporation de Lucerne, à qui nous devons cette gracieuseté, n'aurait pu choisir endroit plus idyllique.

M. le municipal *Hindemann* souhaite la bienvenue et c'est le joyeux M. *Siebenmann*, inspecteur forestier à Soleure, qui lui répond. M. *Nicolae Nedelcovici*, un aimable ingénieur forestier roumain, apporte le salut des forestiers de la Roumanie. Et les chants, joyeuses réminiscences du temps des études, d'éclater spontanément. Qu'il aurait fait bon savourer pendant quelques heures, dans ce beau paysage ensoleillé, le plaisir du *dolce far niente* et du revoir des amis! Mais le programme ne le permet pas.

Quelques tableaux forestiers encore, puis c'est l'hôtel d'Hergiswald. Pendant le repas de midi, arrosé d'un excellent Dézaley, offert par la Corporation de Lucerne, prirent la parole : MM. Frey et Graf, les deux présidents, Nedelcovici qui boit à la paix, Darbellay, Teiler, Grossrat de Kriens. J'ai gardé pour la bonne bouche M. le D^r Zelger, délégué de la Corporation de Lucerne, lequel eut à l'adresse des forestiers suisses des paroles particulièrement aimables. On applaudit fort au compliment si mérité, par lequel il débuta, à M. le D^r Fankhauser, ainsi qu'à M. Meyer-Rusca.

Pour beaucoup de participants, ce banquet si réussi d'Hergiswald fut le dernier acte de la réunion, celui qui prélude au retour dans ses foyers. Toutefois, nombreux furent encore ceux qui se rendirent à l'invitation de M. Amrein, le propriétaire du « Jardin des glaciers » et qui eurent l'occasion d'admirer la richesse de ses installations et le bon goût qui a présidé à son aménagement. M. Amrein voulut bien faire lui-même les honneurs de son instructif jardin.

Mercredi, 17 septembre. Le programme prévoyait une excursion en autocar dont le but était l'étude d'installations agricoles modèles dans le nord du canton de Lucerne. Quelque 38 participants en furent.

A Lüthigen, M. le conseiller d'Etat Frey fait les honneurs d'une belle ferme appartenant à la famille *Spielhofer*; de même à Unterhock pour celle appartenant à la famille *Wigger*.

Après quoi, du haut d'un autocar, M. Staffelbach, inspecteur forestier de l'arrondissement, oriente sur les conditions forestières de la région traversée.

A Sempach, sur le champ de la célèbre bataille, M. Furrer, inspecteur forestier cantonal à Soleure, dépose une couronne sur le monument aux morts, au nom de la Société forestière suisse. Pieux hommage de reconnaissance à nos valeureux ancêtres!

Le repas final eut lieu à Sursee, au «Hirschen». Se font entendre : MM. Frey et Graf; ce dernier adresse de vifs remerciements au comité local pour son savoir-faire et son dévouement. M. Nedelcovici remercie à nouveau, au nom de la Roumanie, et cela en langue roumaine.

C'est la fin. En vérité, la fin d'une belle réunion pour l'organisation de laquelle nos collègues lucernois ont droit aux plus chaudes félicitations. Ils se sont vraiment surpassés. Aussi, à eux tous, M. le président Frey en tête, les forestiers suisses adressent-ils un sincère et très cordial merci.

H. Badoux.

CHRONIQUE.

Cantons.

Vaud. Association forestière vaudoise. Le comité directeur de celle-ci a créé, dernièrement, un nouveau poste d'adjoint du directeur de la puissante association et a appelé comme titulaire M. Jacques Barbey, ingénieur forestier, lequel a été occupé, au commencement de cette année, à des travaux forestiers au Canada.